



PETITE ENFANCE
Accueillir les tout petits

JOURNAL

Janvier - Mars 2026

Relais Petite Enfance

La Ronde des Doudous

Chers parents-employeurs, assistants maternels, garde d'enfants à domicile,

Bonjour à tous et à toutes.

Tout d'abord je souhaite à tous, petits et grands une **très bonne année 2026 !**

Dans ce journal vous retrouverez les dernières informations importantes concernant les différents temps forts du relais de Janvier à Mars 2026 (matinées d'éveils, rencontres en soirées, événements). Des nouveautés sont au programme !

Vous pourrez trouver des informations sur diverses thématiques et relatives au droit du travail (augmentation des différents taux horaires, indemnités d'entretiens, etc.)

Contact : Aliette AUBRY

92 Route de Rouen - 14670 TROARN

07.49.34.04.67

rpe.troarnsannerville@famillesrurales.org

ACCUEIL SUR RENDEZ-VOUS :

> TROARN : 92 Route de Rouen

Lundi et Mardi de 14h à 17h

> SANNERVILLE : "La Ferme", Centre de loisirs

Place des bambins (derrière l'école maternelle)

Jeudi de 14h à 17h

MATINÉES D'ÉVEIL SUR INSCRIPTION:

> TROARN : Salle du Théâtre

Mardi et Vendredi de 9h30 à 11h30

> SANNERVILLE : "La Ferme", Centre de loisirs, Place

des bambins

Jeudi de 9h30 à 11h30

INFORMATIONS

Voici plusieurs points d'informations ainsi que des liens d'articles que vous pouvez consulter sur différentes thématiques que nous avons pu abordés lors de nos différents échanges.

Points infos

- [Localisation du bureau RPE de Troarn](#)

Le bureau du Relais Petite Enfance de Troarn se situe au 92 Route de Rouen, à côté de l'école primaire.

Les volets côté rue pouvant être clos n'hésitez pas à entrer dans le local et à franchir la porte d'accueil.

- [Tarifs horaires SOUS RESERVE DE MODIFICATION AU 1er janvier 2026](#)

Taux horaire brut : 3.64 € Taux horaire net : 2.85 €

Le salaire horaire brut ne peut être inférieur à :

· 0,281 fois le SMIC horaire brut (3,34 € brut au 1^{er} novembre 2024) ;
· OU au salaire minimum conventionnel (3,64 € brut au 1^{er} avril 2025). Ce montant peut être majoré de 4% si l'assistant maternel est titulaire du titre « Assistant maternel – garde d'enfants » : 3,79 € brut, soit 2,96 € net (2,91 € net pour l'Alsace/Moselle) ; ce titre s'obtient par le Plan de formation, le CPF et la VAE.

La solution la plus avantageuse au salarié sera retenue.

- [Indemnités d'entretien](#) :

Au 1^{er} janvier 2024, le montant de l'indemnité d'entretien ne peut être inférieur à 3,83 € (90% du minimum garanti) par enfant pour une journée de 9h d'accueil. Ce montant est proratisable en fonction du nombre d'heures d'accueil par jour. Il ne peut être inférieur à 2.65€.

Articles

- [Réforme du complément de mode de garde CMG](#)

Depuis le 1 septembre 2025, le calcul du montant du CMG rémunération est modifié pour prendre en compte la situation réelle des familles.

Le nouveau calcul sera appliqué automatiquement par l'Urssaf service Pajemploi.

Pour plus d'informations vous pouvez consulter les pages suivantes :

<https://www.urssaf.fr/accueil/actualites/evolution-cmg-ce-qui-va-changer.html>

<https://www.pajemploi.urssaf.fr/pajewebinfo/cms/sites/pajewebinfo/accueil.html>

<https://www.franceemploidomicile.fr/actualite/2025-une-grande-reforme-du-cmg-libre-choix-du-mode-de-garde-en-marche/>

Lien vers le simulateur CMG :

<https://www.urssaf.fr/accueil/outils-documentation/simulateurs/calculer-reste-a-charge-cmg-pe.html>

- [Evolution contrat de travail et déclaration Urssaf Pajemploi : Les fratries](#)

A partir de janvier 2026, il est dorénavant possible lors de l'accueil d'une fratrie d'élaborer une déclaration par enfant ainsi qu'un bulletin de salaire pour chacun.

Objectifs :

*faire la distinction entre les différents CMG perçus (enfant moins de 6 ans et enfant + de 6 ans), *
*évaluer le reste à charge exacte pour l'accueil d'un enfant de + 6 ans (hors familles monoparentales), *
facilité la fin du contrat.

<https://www.urssaf.fr/accueil.html>

PROGRAMME DES SOIRÉES

FEVRIER : date à confirmer / en attente de confirmation **Sieste Musicale**

Pour : Les assistants maternels

Lieu : A définir

Inscriptions : A définir

Lors d'un temps privilégié et calme venant voyager en musique.

Des sons simples, doux. Une ambiance chaleureuse. Venez participer à une bulle de lâcher prise et de détente

MARS : mardi 24 mars 20h

Rencontres et échanges auprès des assistants maternels : trouver des clefs pour son bien-être au travail

Pour : Les assistants maternels

Lieu : Salle du théâtre - Rue du bois à Troarn

Inscriptions : Avant le

Ces séances ont pour objectif d'offrir aux professionnels participants un lieu pour libérer la parole en lien avec leur métier (expérience vécues, questionnements face à certaines situations etc...). Ces séances seront animées par Madame LEROND-CAMPEGGI, pédo-psychiatre, formatrice auprès d'assistants familiaux ainsi qu'en formation initiale et continue des assistants maternels.

PROGRAMME DES MATINÉES

Janvier

- Mardi 13 :** Babyothèque
Jeudi 15 et vendredi 16 : Galette des rois
Mardi 20 Jeudi 22 : Chants, dances et histoires
Vendredi 23 : Visite intergénérationnelle
Mardi 27 : Cirque (2 groupes)
Jeudi 29 : Anniversaires du mois



Bonne Année 2026



Février

- Mardi 3 Jeudi 5 :** Manipulation argile
Vendredi 6 : Visite intergénérationnelle
Mardi 10 : Babyothèque
Jeudi 12 Vendredi 13 : Déguisements et Anniversaires du mois

Mars

- Mardi 3 :** Musique à Troarn avec Myriam (2 groupes)
Jeudi 5 Vendredi 6 : Motricité
Mardi 10 : Babyothèque
Jeudi 12 : BB yoga 1h
Vendredi 13 : Cuisine à Sannerville
Mardi 17 : BB yoga 2h (lieu à confirmer)
Jeudi 19 : BB lecteurs de Sannerville
Vendredi 20 : Visite intergénérationnelle
Mardi 24 : Arts créatifs
Jeudi 26 et vendredi 27 : Anniversaires du mois
Mardi 31 : Marionnettes en forêt avec Valérie (2 groupes)



Les ateliers sont sur inscriptions pour les deux secteurs, n'hésitez pas à vous y inscrire nombreux !